

Le Maire

Francheville, le 03 Avril 2019

Chères Franchevilloises, Chers Franchevillois,

Les éboueurs de la Métropole de Lyon sont entrés dans une troisième semaine de grève.

Je sais les désagréments que ce conflit provoque à chacun d'entre nous.

J'ai demandé au Président de la Métropole de Lyon, des containers pour stocker vos déchets.

Cette dernière refuse de transférer aux villes cette compétence de la collecte, qui ne relève pas des Communes, mais exclusivement de la Métropole de Lyon.

Je vous communique en annexe le courrier adressé au Président de la Métropole.

Par esprit de civisme et pour limiter les risques d'hygiène, d'insalubrité et de circulation, je vous demande de ne pas déposer vos bacs et autres sacs poubelles sur le domaine public.

Face à cette situation inédite, la Métropole de Lyon vient de saisir le Tribunal Administratif et le Tribunal de Grande Instance, pour débloquent l'accès aux usines d'incinération, par réquisition si nécessaire.

Souhaitant avec vous, un dénouement rapide de ce conflit social à la Métropole, je sais pouvoir compter sur votre compréhension.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur à l'esprit de dévouement qui anime mon équipe.



Michel RANTONNET
Maire de FRANCHEVILLE
Conseiller de la Métropole de Lyon.